

Guide du dépôt de la thèse d'exercice à la bibliothèque

Le signalement des thèses d'exercice

Le signalement des thèses soutenues à l'Université est **obligatoire** et s'applique à toutes les thèses, y compris les thèses confidentielles ou sous embargo.

Les thèses sont signalées avec leurs résumés et mots-clés dans les catalogues en ligne **SUDOC** et **Babord+**, ainsi que dans des bases de données bibliographiques spécialisées.

Le dépôt numérique de la thèse d'exercice

Le **dépôt numérique** de la thèse à la Bibliothèque Universitaire est **obligatoire** et s'effectue **après la soutenance**.

N'oubliez pas de compléter et de signer la partie « **Choix du dépôt et autorisation de diffusion de l'auteur** » du bordereau d'enregistrement de thèse soutenue que vous remettez à votre scolarité avant votre soutenance.

Votre thèse pourra être diffusée sur Internet **sous réserve de l'accord du jury**. Dans ce cas, la diffusion se fera sur le portail national **DUMAS** (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance) hébergé par HAL-CCSD.

Quels sont les avantages de la diffusion sur le portail DUMAS ?

- *Valoriser sa thèse : lui donner une meilleure visibilité*
- *Partager le savoir : promouvoir la Science ouverte (Open Access), faire progresser la recherche*
- *Mieux protéger sa thèse contre le plagiat : la copie d'un document disponible pour tous en ligne est facilement repérable*

- ✓ **Vous ne voulez pas diffuser immédiatement votre thèse en ligne ?** vous pouvez demander un embargo de 2 ans maximum pour en différer la diffusion

- ✓ **Votre thèse a été déclarée confidentielle par le Président de l'Université ?** le fichier sera uniquement archivé et ne sera pas diffusé pendant la durée de confidentialité.
- ✓ **La diffusion sur Internet est refusée par le jury ou l'auteur de la thèse ?** celle-ci devra quand même être déposée sous format numérique, et ne sera diffusée que dans l'enceinte de l'Université de Bordeaux.

Comment déposer votre thèse d'exercice à la bibliothèque ?

1. Connectez-vous au **formulaire de dépôt en ligne** : http://busec2.u-bordeaux.fr/depot_memoire/
 2. Renseignez les différents champs demandés (titre, résumé, etc.)
 3. Envoyez votre fichier PDF en veillant à :
 - Renseigner 31 jours pour la durée de vie de votre fichier
 - Ne pas protéger votre fichier par un mot de passe (afin qu'il soit récupéré par la bibliothèque)
 - Cocher la case prévue pour recevoir un e-mail de confirmation
 - Coller le lien direct vers le fichier dans le champ prévu en bas de page afin que la bibliothèque puisse récupérer votre fichier
 - Cliquez ensuite sur suivant jusqu'à finaliser votre dépôt.
- 2.** Dès que vous aurez déposé tous les documents demandés, la bibliothèque vous délivrera par mail un **quitus**, nécessaire à l'obtention de votre diplôme.

Pour obtenir ce quitus, vous devez avoir rendu tous les documents de la BU et du Prêt entre bibliothèques.

A savoir :

- Vous devez déposer votre thèse en **un seul fichier PDF + les résumés français et anglais et les mots-clés**.
- La version numérique déposée doit être **conforme** à la version soutenue devant le jury, ou à la version corrigée, en cas de **corrections demandées par le jury**.